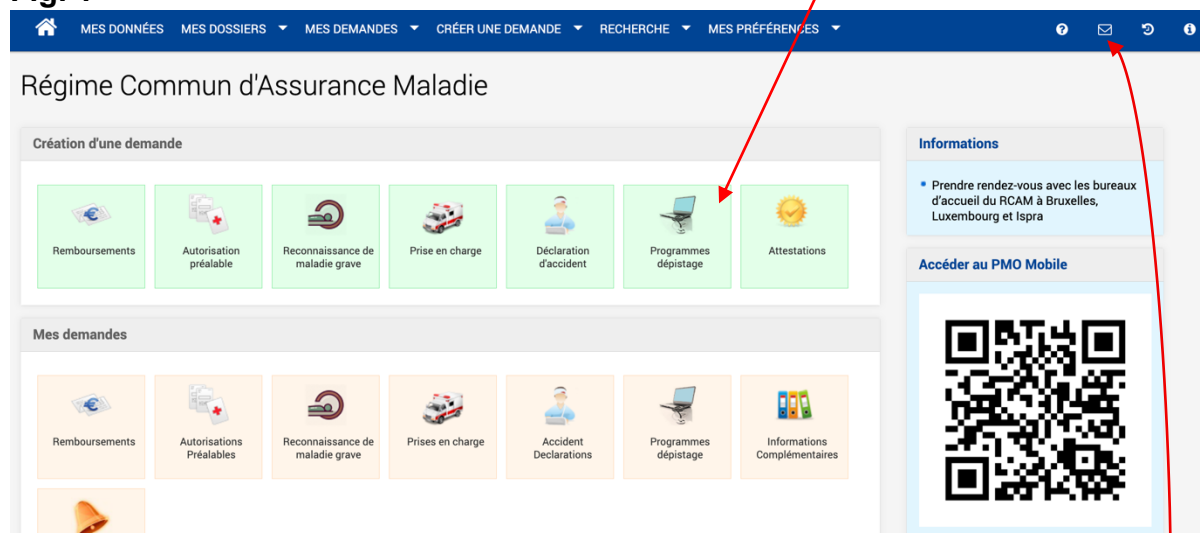


DEPISTAGE – COMMENT OBTENIR UNE INVITATION ?

Connectez-vous via <https://webgate.ec.europa.eu/RCAM/> de la façon habituelle avec votre adresse courriel et mot de passe.

Dans le **bloc vert** ("Création d'une demande"), clic sur "Programmes dépistage":

Fig. 1



Votre prochain programme est disponible à intervalle fixe, normalement tous les deux ans pour les retraités. Lorsque la date du prochain programme approche, elle apparaît à droite de l'écran suivant, à côté de votre nom.

Si la date à laquelle vous avez droit au prochain dépistage est déjà atteinte, vous pourrez simplement cliquer sur "  **DEMANDER** " en bas d'écran pour recevoir votre invitation.

Si vous ne voyez pas cette option  **DEMANDER** , c'est que le délai (généralement 2 ans) depuis la date de dépistage précédente n'est pas encore atteint.

Il est possible de demander une invitation jusqu'à six semaines avant la date affichée. Cela vous permettra de fixer le rendez-vous à l'avance, **bien que la visite ne puisse avoir lieu avant la date indiquée à l'écran**. Cette demande ne peut actuellement **pas** être faite par l'intermédiaire du « **RCAM en ligne** » ou de MyPMO, mais vous pouvez la demander à partir du RCAM en ligne en cliquant sur l'enveloppe à droite dans le ruban bleu foncé en haut de l'écran. Sur l'écran suivant, cliquez sur "Programmes de dépistage" sous "Santé préventive" et puis sur l'enveloppe à droite, voir **fig. 2** ci-dessous.

Fig. 2

The screenshot displays a grid of service categories in the RCAM online portal. The categories include:

- Procédures:** Décomptes, Prise en charge, Autorisation préalable, Remboursement en ligne, Formulaires (RCAM).
- Soins médicaux:** Médicaments, Visites/consultations, Soins dentaire, Diagnostique/rayon X/labo, Hospitalisation/chirurgie, Transport médical, Cure thermal.
- Fournitures médicales:** Lentilles de contact, Lunettes personnelles, Lunettes de travail, Appareil auditif.
- Traitements:** Acupuncture, Fertilité, Kinesithérapie/physiothérapie, Pédicure médicale, Nutritioniste, Ostéopathe/chiropractie, Psychothérapie, Logopédie, Arrêter de fumer, Autres traitements.
- Dépendances:** Gardes-malades, Auxiliaires médicales, Soins de convalescence, Soins handicapés, Maisons de soins.
- Événements spécifiques:** Accident, Maladie professionnelle, Maladie grave, Accouchement (remboursement), Grossesse (remboursement), Frais funéraire.
- Santé Préventive:** Programmes de dépistage, Visite annuelle (remboursement). (This section is highlighted with a red arrow and a red box around the 'Programmes de dépistage' icon).
- Règles spéciales:** Professionnels de la santé agréés, Suppléments d'honoraires, Coefficient d'assiette remboursable, Coefficient d'égalité, Remboursement spécial.
- Assurance RCAM:** Affiliation, Couverture complémentaire, Législation et références, Zorgkas, Bureau liquidateur.
- Assistance:** Assistance technique RCAM en ligne.

Dans la page qui s'affiche, cliquez sur "Dépistage" et remplissez le formulaire en prenant soin d'indiquer si vous souhaitez une "convocation libre" (où vous payez la facture vous-même et l'enverrez ensuite au RCAM pour remboursement) ou une invitation pour un "centre agréé" avec facturation directe (=prise en charge) Cliquez sur "**Soumettre**" en bas pour envoyer la demande.

Vous recevrez un courriel vous informant de l'envoi des invitations. Connectez-vous à nouveau au RCAM en ligne ou dans MyPMO + "Programmes Dépistage", cette fois dans le **bloc jaune** "Mes demandes" - voir **fig. 1** plus haut (ou dans MyPMO + "Programmes Dépistage"). Votre invitation s'y trouve et il vous suffit de cliquer sur le symbole rouge pdf au bout de la ligne pour l'ouvrir, la télécharger et l'imprimer (voir **fig. 3** plus bas pour le RCAM en ligne).

Si vous n'avez pas d'accès EU Login, vous pouvez appeler le PMO au +32 229 11111 + option 2/RETRAITES + 1/RCAM (tous les jours ouvrables de 9h30 à 12h30) et demander le service Dépistage.

Fig. 3.

Demande de convocation

Mes convocations en cours

Rechercher :

BÉNÉFICIAIRE	RÉFÉRENCE	DATE DEMANDE	PROGRAMME	CENTRE D'EXAMEN	STATUS
	240515.MF9728	15/05/2024	Programme 6 pour homme de plus de 60 ans avec une périodicité de 2 ans		ACCEPTÉ 
	220927.MB9013	28/09/2022	Programme 3 pour femme de plus de 60 ans avec une périodicité de 2 ans		ACCEPTÉ 

A red arrow points to the red PDF icon in the 'STATUS' column of the first row.

Conjoints en complémentarité

Les conjoints bénéficiant d'une couverture primaire ont exactement les mêmes droits que les affiliés. En revanche, pour les conjoints bénéficiant d'une couverture complémentaire, le droit à la facturation directe (= prise en charge) auprès d'un "centre agréé" ne s'applique qu'aux personnes résidant dans certains pays où le système national de santé **ne couvre pas** les frais de dépistage : **Danemark, Suède, Finlande, Italie, Espagne, Portugal, Grèce et Irlande.**

Dans les autres pays de l'UE, un conjoint bénéficiant d'une couverture complémentaire ne peut **pas** bénéficier d'une facturation directe, mais devra payer la facture et demander ensuite le remboursement à son régime principal avant d'obtenir la complémentarité au RCAM.

Si vous et votre conjoint vivez dans l'un des **8 pays cités plus haut** qui sont dotés d'un système national de santé, mais que vous souhaitez vous rendre dans un "centre agréé", par exemple en Belgique, vous devrez demander une invitation pour un "centre agréé" de votre pays d'origine pour votre conjoint afin d'obtenir la facturation directe. L'invitation délivrée n'indiquera pas le centre agréé, de sorte que votre conjoint pourra présenter son invitation au centre agréé en Belgique et obtenir la facturation directe ainsi.

Plus de détails sur la procédure de remboursement ici : <https://aiace-europa.eu/fr/health-screening/>